

# Bechenec

## Lieutenants criminels de Rennes (1724, 1726 et 1752)

**D**e 1678 à 1752, soit durant 73 années consécutives, François Bechenec, sieur des Fougerais, et son fils Louis Marie, sieur de Beuve, ont occupé l'office de lieutenant criminel de la sénéchaussée de Rennes. Ils obtinrent tous deux des lettres honorariat, le premier en 1726 et le second en 1752.

Titre de Bechenec

du 23<sup>e</sup> mars 1724, Original en parchemin

Provisions de l'office de conseiller du roy, lieutenant criminel en la sénéchaussée et siège presidial de Rennes, vacant par la demission volontaire de sieur François Bechenec des Fougerais, données par Sa Majesté à Paris le 23<sup>e</sup> mars 1724 a son cher et bien amé le sieur Louis Marie Bechenec de Beuve, avocat en parlement, en faveur duquel ledit sieur des Fougerais, son pere, avoit fait sa demission par acte du 26 fevrier precedent, apres avoir rendu services pendant quarante six ans consecutives en l'exercice de laditte charge, pour en jouir par ledit sieur de Beuve pourvu qu'il ait atteint l'age de trente ans accomplis, suivant son extrait baptistaire du 11<sup>e</sup> janvier 1681, duement legalisé.

[folio 246v] Ces provisions signées sur le repli par le roy, Sainson, furent registrées sçavoir au greffe civil de la cour et scellées en execution d'arrest du 13 juin 1724, signé Courtoys ; en la chambre des comptes de Bretagne en vertu d'arrest du 12<sup>e</sup> septembre 1724, signé M. Le Horeau, premier greffier ; et en la généralité des finances de Bretagne suivant son ordonnance du 15<sup>e</sup> septembre 1724, signé Mellier.



■ Source : Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Français 30306 (Carrés de d'Hozier 77) , folio 246.

■ Transcription : **Guillaume de Boudemange** en février 2022.

■ Publication : [www.tudchentil.org](http://www.tudchentil.org), novembre 2022.

Bechenec - Lieutenants criminels de Rennes (1724, 1726 et 1752)

[*folio 247*] Titre de Bechenec  
du 2<sup>e</sup> juin 1726, Original en parchemin

Lettre d'honneur de l'office de conseiller du roy, lieutenant criminel en la sénéchaussée et siège présidial de Rennes données par Sa Majesté à Versailles le 2<sup>e</sup> de juin 1726, a son cher et bien amé le sieur François Bechenec des Fougerais ayant rendu service dans laditte charge pendant plus de 46 années consécutives depuis le 28<sup>e</sup> avril 1678 ; qu'il y avoit été reçu sur les provisions qu'il en avoit obtenues jusqu'au 12 juin 1724 ; que le sieur Louis Bechenec de Beuve, son fils, y avoit pareillement été reçu en son lieu et place sur les provisions que Sa Majesté lui avoit accordées le 23 mars [*folio 247v*] precedent.

Ces lettres signées Louis et plus bas, par le roy, Phelypeaux, et scellées.

---

[*folio 248*] Titre de Bechenec  
Du 19<sup>e</sup> mars 1752, Original en parchemin

Lettres d'honneur de l'office de conseiller, lieutenant civil et criminel en la sénéchaussée et siège presidial de Rennes, données par Sa Majesté à Versailles le 19<sup>e</sup> mars 1752, a son amé et feal le sieur Louis-Marie Bechenec de Beuve, en considération des services qu'il luy avoit rendus et au public avec beaucoup de distinction pendant plus de 27 ans dans l'exercice dudit office dont il avoit été pourvu le 23 mars 1724 et auquel il avoit été reçu le 12 juin suivant au lieu et place du sieur François Bechenec des Fougerais, son père, qui avoit exercé le dit office avec honneur [*folio 248v*] et integrité pendant 46 années consécutives ; Sa Majesté ayant agréé la resignation que ledit sieur de Bechenec de Beuve en avoit faite en ses mains et en faveur de son cher et bien amé Joseph Hyacinte Jullien Varin auquel elle avoit accordé ses lettres de provisions le 22 janvier precedent, en conséquence desquelles il avoit ausy été reçu le 10<sup>e</sup> fevrier aussy dernier.

Ces lettres signées Louis et plus bas, par le roy, Phelypeaux et scellées, furent enregistrées au greffe civil de la cour le 4 may 1752 suivant l'arrest d'icelle.

Signé Le Clavier.